



MDC Concept

Organisme de Formation Professionnelle enregistrée sous le numéro 76.11.01442.11 auprès du préfet de région d'Occitanie

EXERCICE DE MISE EN SECURITE PAR TRANSFERT HORIZONTAL - ERP TYPE U ET J

Référentiels : Art. R4227-28/-39 du Code du Travail, Règlementation Incendie E.R.P., Code de la construction et de l'habitation.

Pré-requis d'accès à la formation : Connaître les consignes incendie de son établissement

Durée : 1h (selon la superficie de votre établissement) -

Public concerné : Personnel des E.R.P. type U et J

OBJECTIFS :

- Contrôler le comportement des occupants,
- Contrôler l'application et la validité des consignes d'évacuation,
- Sensibiliser le personnel à leurs missions.

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE D'ÉVACUATION

- Le formateur prend connaissance des consignes, des conditions du transfert horizontal et de l'organisation,
- Il vérifie les zones de refuge et la disponibilité des matériels de sécurité,
- Lancement de l'exercice par DM (si clefs de réarmement) ou DI (si code de réarmement par S.S.I.),
- Contrôle du temps passé pour la réalisation de la translation horizontale,
- Contrôle de la zone de refuge,
- Briefing du temps passé et des incidents de parcours, rappel du rôle du personnel,
- Un rapport d'évacuation écrit est transmis dans les jours suivant l'exercice.

MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Grille de contrôle, chronomètre.

Trois types d'encadrement de votre exercice au choix :

- Degré 1 :** avec simple déclenchement manuel de l'alarme,
- Degré 2 :** à partir de fumigènes,
- Degré 3 :** avec scénario personnalisé (exemples : situations et comportements humains individuels ou collectifs imprévus, présence de blessés « acteurs », escalier enfumé, présence de produits dangereux ou inflammables...).

METHODE PEDAGOGIQUE :

Apprentissage des savoir-faire par l'exercice, préparation de l'exercice sur le site et visite de l'établissement.

DOCUMENTS PEDAGOGIQUES :

Extrait des articles réglementaires.

Un rapport d'évacuation vous est transmis sous 15 jours, précisant les résultats de l'exercice avec les anomalies, les points forts constatés accompagnés des remarques et commentaires associés. Ce rapport rappelle également les observations faites face à l'application de consignes générales, au comportement des personnes évacuées, au comportement des équipiers d'évacuation, à l'application de conduites particulières, ainsi que les observations de vos installations techniques classiques ou spécifiques (exemples : signal, portes automatiques, trappes de désenfumage, etc.).

